



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aéroports : Val-de-Marne

Question écrite n° 6576

## Texte de la question

M Michel Giraud attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur le délai anormalement long qui s'écoule entre le moment où un avion atterrit à l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle et le moment où le voyageur récupère effectivement ses bagages. Trouvant inadmissible une telle attente, dont il a eu fréquemment à subir les conséquences, il lui demande de prendre toutes dispositions pour que soit réduit au minimum le temps du service des bagages, afin que notre pays ne donne pas une mauvaise image de lui-même, au moment où s'organise une Europe moderne et compétitive.

## Texte de la réponse

Reponse. - Le problème de livraison des bagages concerne l'aérogare 1 de l'aéroport Charles-de-Gaulle où, en heures de pointe, les installations présentent des limites physiques ne permettant pas une amélioration sensible de ce service. Dans cette aérogare, Aéroports de Paris suit mensuellement des indicateurs de livraison. Malgré une attention permanente apportée à ce service, force est de constater que certains bagages sont effectivement livrés avec des délais anormaux et en tout état de cause supérieurs à ceux généralement admis dans les aéroports internationaux. Aéroports de Paris, conscient de cette situation, a récemment créé un groupe de projet chargé de définir les spécifications d'un nouveau système capable de performances identiques à celles des autres aérogares. Les investissements correspondants sont considérables - supérieurs à 200 MF - et Aéroports de Paris mobilise ses efforts pour que le problème du financement de cet investissement puisse trouver une solution dans les délais les plus proches possibles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Giraud Michel](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6576

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** transports et mer

**Ministère attributaire :** transports et mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 1988, page 3608